N°48 • septembre-octobre 2012 www.ville-anzin.fr

ANZIN
Une Mine d'énergies

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Anzin magazine

Embellir le cadre de vie des Anzinois

P.11

Travaux

Changement de look pour le foyer des anciens

P.6

Zoom

Une politique budgétaire volontariste

P.16

Actu

Deux agents de médiation à votre écoute

P.9

Anzin

THÉÂTRE d'ANZIN

Saison

20 → 12

13

Jamel Debbouze Frank Michael Gregorio
Julien Clerc Gaspard Proust Moulin Rouge
Alain Souchon C2C Passionnément lyrique
Anne Roumanoff Constance Max Boublil
Le lac des cygnes Olivier De Benoist ONL
Magie de Noël Épinards et porte jarretelles
Irma Spectacle cabaret

→

189, Avenue Anatole France, 59410 Anzin / Tél. : 03 27 38 01 10
reservation-theatre@ville-anzin.fr / www.ville-anzin.fr/theatre

énergies

Pierre-Michel BERNARD, Maire d'Anzin

Permanences le samedi matin, sur rendez-vous au 03 27 28 21 57.

Allô... monsieur le Maire ? Chaque mardi vous pouvez dialoguer directement avec votre Maire, de 11h à 12H au 0 8000 59 410

Sommaire

Pêle-mêle 4 et 5
Travaux 6 à 8
Actu 9
Evénement 10 et 15
Dossier 11 à 14
Zoom 16
Vie associative 17
Sport 18
Culture 19
Vie pratique 20 et 21
Tribune politique 22
Carnet de vie 23

Hôtel de Ville - 26 Place Roger Salengro
Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. : 03.27.28.21.00 - Fax. : 03.27.28.21.01.

édito

Chères Anzinoises, Chers Anzinois,

Toujours plus d'animations

Malgré un mois de juillet maussade, notre ville a bénéficié de nombreuses animations, pour vous divertir et vous évader, avec le carnaval en juin, les festivités du 14 juillet où Collectif Métissé et Hélène Ségara ont encore attiré la foule, place Roger Salengro, suivi d'un formidable feu d'artifice. Le temps d'un week-end, grâce à "Nos quartiers d'été" animés par nos associations, nous nous sommes retrouvés à "Anzin au Far West" pour la plus grande joie des petits et des grands. Un grand bravo et un grand merci à tous les acteurs impliqués dans cette manifestation.
Pour les plus jeunes, nos centres de loisirs de juillet et août ont remporté un vif succès (800 enfants) avec des sorties de plus en plus nombreuses (Mini-camps, stages...).

Vers la réussite éducative

Le mois de septembre annonce la reprise de la scolarisation pour nos jeunes anzinois avec la création d'une nouvelle classe à l'école De Gaulle. La ville d'Anzin, en collaboration avec les services de l'Education Nationale, a engagé une démarche de projet éducatif global. Ce nouveau projet permet de réunir un ensemble d'acteurs éducatifs dans le but de favoriser la réussite éducative et scolaire de nos enfants.
Nous avons également décidé de lutter de façon encore plus efficace contre la déscolarisation en demandant à l'Etat la possibilité de recruter un poste d'adulte-relais spécifiquement dédié à cette problématique.

Un automne radieux pour nos seniors

Septembre annonce aussi les nombreuses manifestations consacrées à nos seniors. Je pense à la cérémonie des noces d'or le 9 septembre, à nos deux banquets des anciens les 23 septembre et 7 octobre et enfin à notre traditionnelle semaine bleue du 17 au 20 octobre, qui fait bien des envieux dans les communes limitrophes. Ces moments de convivialité partagés par près de 3000 personnes âgées sont vraiment des temps forts pour nous tous.
Pour nos associations, le samedi 22 septembre sera une date importante puisqu'aura lieu le forum des associations, place Roger Salengro. Anzin est une ville riche en associations et en bénévoles et je réitère tous mes remerciements à vous tous pour votre dévouement.

Le cadre de vie et la propreté urbaine : l'affaire de tous

Le dossier de ce bulletin municipal est consacré à "Améliorer le cadre de vie des Anzinois". Vous pourrez voir tous les efforts consentis par votre municipalité pour atteindre notre objectif du mieux vivre ensemble à Anzin. Efforts humains, financiers et techniques qui ne peuvent avoir des résultats concrets sur notre ville que si nous participons tous (habitants, techniciens et élus) à cette volonté.
Comme promis en début d'année, nous avons recruté deux agents locaux de médiation sociale qui viennent renforcer l'équipe de la police municipale. Ces arrivées permettront de développer le dialogue avec la population et de lutter contre ce sentiment d'insécurité que peut ressentir une partie de la population alors que les chiffres de la délinquance ne cessent de baisser sur Anzin.

Je ne peux terminer cet édito sans avoir une pensée pour M. Elie Marsy, figure sportive anzinoise des années 40-50, disparu le 6 juillet 2012 et qui avait été mis à l'honneur cette année dans le cadre des mérites associatifs ; et pour Donovane Demarliere-Verriez qui nous a quitté tragiquement cet été à l'âge de 11 ans.

Anzinoisement vôtre.

1er juin ...

Des habitants, des associations de quartiers anzinoises, des bailleurs et la ville se sont mobilisés pour la 13e édition de la **Fête des Voisins** qui s'est déroulée dans une dizaine de lieux sur la commune.

2 juin ...

Stands d'information, ateliers pratiques, voiture tonneau, etc. Deuxième édition pour le **forum anzinois de la prévention routière** qui a eu lieu à la médiathèque et sur la place de Boussu.

du 4 au 8 juin ...

Débats, conseils, ateliers, pique-niques, randonnées... **La Semaine de la santé**, organisée aux quatre coins de la ville, a proposé de nombreuses activités pour mieux comprendre les enjeux d'une alimentation équilibrée et de la pratique d'une activité physique.

18 juin ...

Célébration du 72e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 sur la place du général De Gaulle

du 19 au 30 juin ...

Source d'inspiration pour les artistes, les paysages étaient le sujet choisi par les **élèves de CM2 de l'école Gilliard** pour exprimer leur créativité. Leur exposition "La poésie des paysages, les paysages en poésie" a été présentée à la médiathèque.

29 juin ...

Une trentaine d'habitants se sont inscrits au **concours des maisons fleuries**. Les membres du jury ont parcouru la ville pour noter la qualité et l'originalité du fleurissement. Rendez-vous en octobre pour l'annonce des résultats et la remise des prix.

24 juin ...

Les chineurs n'étaient pas nombreux ce dimanche matin lors de la **braderie** Anzinoise. La pluie s'y était invitée et est restée jusqu'en milieu d'après-midi. Ce qui n'a pas découragé les amateurs de **carnaval**. Munies de parapluies et d'imperméables, les familles sont venues applaudir fanfares, clowns, chars, majorettes et autres danseuses. Au total, plus d'une trentaine de formations ont participé au défilé.

5 juillet ...

Pour mettre à l'honneur les habitants qui s'investissent dans **les jardins collectifs**, la municipalité a mis en place un nouveau concours. Le jury a visité les potagers des 18 jardiniers de la Bleuse Borne, de la Cité Talabot, de la rue Lécaliez et de la SNCF qui s'y sont inscrits. Les résultats seront dévoilés cet automne.

13 juillet ...

Prélude à la Fête Nationale, **la retraite aux flambeaux** marque le début des festivités organisées pour le 14 juillet. Cette année encore, musiques et lampions ont invité les Anzinois à s'associer aux deux défilés parcourant une grande partie des rues de la ville.

14 juillet ...

Lassé du mauvais temps contraignant tout le monde à rester enfermé dès le début de l'été, le public est venu en masse trouver un peu de chaleur et de réconfort aux **concerts de la Fête Nationale**. Tribute Lady Gaga, Collectif Métissé et Hélène Ségara ont su faire danser, chanter et s'amuser toute la place Roger Salengro. Le matin, même sous la pluie, le traditionnel défilé a parcouru les rues pour commémorer la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, qui reste dans les mémoires comme un jour de liberté.

21 et 22 juillet ...

Le Far West était à l'honneur et le public largement au rendez-vous : **"Nos quartiers d'été"** ont offert un week-end d'animations ensoleillé et dépaysant sur toute la place Roger Salengro.

Centre ville

Changement de look pour le foyer des anciens

Nouvelle façade, nouvelles fenêtres, nouvel intérieur : la seconde phase de travaux au foyer du club des anciens, place Roger Salengro, a métamorphosé complètement ce bâtiment. Une réhabilitation et une remise aux normes plus que nécessaires au vu de l'état de vétusté initial.

Enlevée de toute peinture, la façade du foyer a retrouvé son éclat d'origine avec des briques rouges, des briquettes et des faïences.

Exit la peinture qui recouvrait les briques et les faïences de la façade du foyer des anciens situé place Roger Salengro ! Le bâtiment a retrouvé une nouvelle jeunesse grâce à la seconde phase de travaux entreprise par la municipalité. 485 000 euros TTC auront été nécessaires pour cette réhabilitation complète[1] qui offre désormais un espace lumineux, moderne et aux normes pour les quelques 180 membres du club des anciens.

Démarré en juin, le second chantier a concerné aussi bien l'intérieur que l'extérieur du bâtiment. Quatre fenêtres du rez-de-chaussée ainsi que la porte d'entrée ont été remplacées par des menuiseries en double vitrage afin de réduire la consommation d'énergie et garantir une température homogène et agréable.

La façade, peinte en blanc il y a de nombreuses années, a été sablée et rejointée. *"En voulant retrouver l'architecture et les couleurs d'origine de la brique, nous avons d'ailleurs eu une bonne surprise"*, raconte Vincent Sajous, responsable Patrimoine Bâti à la mairie d'Anzin, précisant que le décapage permet au bâtiment de respirer, telle une peau. *"Des faïences et des briquettes sur les contours de fenêtres sont réapparues. Par contre, pour le côté du bâtiment, le mur était trop endommagé. Il a fallut l'enduire et le recouvrir d'une couleur brique pour l'harmoniser avec la façade."*

Accessibilité et sécurité

Les différentes entrées du foyer ont également été normalisées pour plus de sécurité. Deux emmarchements ont été construits pour le parvis de l'entrée principale. Le long du bâtiment, sur la droite, l'appentis qui commençait à se détacher du mur à cause d'un champignon, a été démoli. A la place, une entrée pour les personnes à mobilité réduite avec une pente règlementaire de 4,5 % a été installée.

Du côté de l'intérieur, c'est le grand chamboulement puisque tout a été complètement rénové. L'ensemble de l'électricité, du chauffage et de l'isolation a été refait aux normes actuelles. Les canalisations en plomb ont été supprimées et toute la plomberie rénovée. Le carrelage au sol a été remplacé, notamment par un modèle antidérapant dans les sanitaires et la cuisine, et les murs repeints. Une ventilation est désormais présente dans toutes les pièces ainsi qu'un faux-plafond coupe-feu avec des dalles acoustiques pour diminuer la réverbération du son. La fin des travaux est attendue pour courant septembre.

[1] Première phase de travaux en 2011 : 228 000 € TTC. Deuxième phase de travaux en 2012 : 257 000 euros TTC.

Toutes les fenêtres et portes du rez-de-chaussée ont été changées.

Bleuse Borne

Coup de neuf sur le foyer

Chaque semaine, une partie des membres du club des anciens se retrouve au foyer situé à la Bleuse Borne. Comme celui du centre-ville, ce foyer bénéficie d'un sérieux coup de neuf. Des travaux d'aménagement, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, s'y déroulent depuis le mois d'août. Façade, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, mise en sécurité incendie, faux-plafond, éclairage, peinture... Environ 140 000 € de travaux y sont réalisés.

Stade Léo Lagrange

L'entrée du stade Léo Lagrange va être aménagée et de nouveaux espaces pour les sportifs vont être construits. A gauche de l'entrée, un bâtiment d'environ 60 m² va être créé pour le club de rugby, comprenant une salle de détente, un local de rangement et des toilettes. A droite, un nouveau bâtiment de 180 m² va prendre place avec des vestiaires hommes et femmes, des douches, des toilettes et un bureau-vestiaire pour les arbitres. Les travaux démarreront cet automne pour un montant de 750 000 € TTC, avec en option 140 000 € TTC pour un parvis.

Depuis juillet

Le chantier du tramway a commencé sur Anzin

Déviation de circulation, pont de la Bleuse Borne coupé, arrêts de bus déplacés... Les travaux sur Anzin pour le passage du tramway sont entrés en phase active. La rue Jean Jaurès est en chantier pour plusieurs mois mais les commerces restent toujours accessibles.

Depuis mi-juillet, les travaux de construction de la deuxième ligne de tramway du Valenciennois par le Siturv[1] ont commencé sur la commune d'Anzin, dans la rue Jean Jaurès. De la Croix d'Anzin jusqu'au pont de la Bleuse Borne, le chantier s'est installé du côté pair des habitations et ce, jusqu'en octobre. Les travaux basculeront ensuite de l'autre côté mais la circulation en sens unique Anzin-Bruay sera maintenue.

Pendant cette période, l'accès aux habitations, aux commerces et aux entreprises est bien sûr toujours possible. Le stationnement dans la rue Jean Jaurès a été optimisé au mieux et reste autorisé du côté où ne se déroule pas le chantier. La circulation des bus du réseau de transport urbain a été déplacée. Ils empruntent désormais la rue du commandant Gilles Fabry, depuis l'avenue Anatole France jusqu'à la zone commerciale de la rue Jean Jaurès. Les arrêts pour les voyageurs y ont donc été installés temporairement.

Depuis fin août, le pont de la Bleuse Borne est également fermé. Il va être démonté et remplacé par un nouvel ouvrage d'art adapté au tramway. La déviation des automobilistes se fait par la rue du commandant Fabry, réouverte à la circulation depuis juin. Cette coupure de la rue Jean Jaurès durera au moins jusqu'à fin mars.

Du côté des riverains, l'accès aux habitations avec leur véhicule est bien sûr autorisé, sous réserve que les sens de circulation et les interdictions de stationner soient respectés. La collecte des ordures ménagères a été adaptée : les habitants doivent amener leurs poubelles dans les points de rassemblement disposés régulièrement tout au long de la rue.

Une permanence pour les habitants

Afin d'informer au mieux la population, une permanence du Siturv est ouverte à la maison de quartier Claudy De Noyette.

> Plus d'infos : www.siturv.fr

> Permanence d'information
Le lundi de 11h à 12h
à la maison de proximité Claudy De Noyette
Place Eloi Beaumont

[1] Syndicat intercommunal des transports urbains de Valenciennes

Fin des travaux rue Louise Michel et place De Gaulle

Après plusieurs mois de travaux importants, la rue Louise Michel et la place De Gaulle ont fait peau neuve avec des aménagements optimisés pour le stationnement, la sécurité et le déplacement des personnes à mobilité réduite. La rue Louise Michel, entre la rue Jean Jaurès et le rond-point, est désormais en sens unique avec des espaces de stationnements optimisés et des ralentisseurs. Sur la place du général De Gaulle, un nouveau sens de circulation a été défini pour le parking et des traversées piétonnes ont été installées sur des passages surélevés. Le coût de ces travaux s'élève à 232 000 € TTC.

Place De Gaulle, fin juin : les techniciens de la ville mettent la dernière touche aux aménagements de la place avec la réalisation du marquage au sol.

Gymnase Léo Lagrange

Situé en face du lycée professionnel Pierre Joseph Fontaine, le gymnase Léo Lagrange va être rénové à partir de cet automne. La toiture du bâtiment sera remplacée et, à l'intérieur, la réfection se portera sur les vestiaires et le sol sportif. L'ensemble des travaux permettront également une mise aux normes d'accessibilité et une mise en sécurité incendie. Le coût des travaux s'élève à 800 000 € TTC pour la toiture et les vestiaires, et 200 000 € TTC pour le sol.

Ecoles en chantier

Durant l'été, les écoles ne ferment pas complètement leurs portes. En plus de l'entretien courant (ampoules, rénovation de mobilier, etc.), les services techniques municipaux sont intervenus à l'école De Gaulle afin de créer une nouvelle classe. Une cloison et des aménagements électriques ont été nécessaires. Par ailleurs, près de 68 000 € HT ont été investis pour rénover le carrelage des écoles De Gaulle et Carpeaux. Une entreprise y a remplacé 585 m² de carreaux fortement endommagés.

Rénovation urbaine du quartier Carpeaux

• *Equipement de quartier*
Démarrés en mai dernier à l'angle de la rue Lucien Jonas et de l'avenue Anatole France, les travaux de construction de l'équipement d'entrée de quartier laissent déjà entrevoir la future structure de 600 m² dans laquelle se trouveront de nombreux espaces d'activités pour les habitants (salle de gymnastique, espace pour des ateliers, salle polyvalente prévue à la location, bureaux pour des permanences, etc.). Depuis cet été, les entreprises travaillent sur le gros œuvre et l'élévation des murs. A partir de novembre, elles devraient commencer les menuiseries extérieures et l'étanchéité.

• *Logements en construction*
Depuis le mois de mai, le programme de construction du bailleur GHI a démarré rue des Troènes et rue du Nord. 29 logements destinés à la location seront livrés par phases successives à partir de la fin de l'année jusqu'en automne 2013.

• *Rue du Ruissard*
Véritable entrée de quartier du côté de Beuvrages, la rue du Ruissard offre une belle perspective avec un alignement d'érables et des bas côtés engazonnés. L'enrobée de la chaussée a été réalisée début juin et les trottoirs ont été finalisés en août, marquant ainsi la fin des travaux de cette rue.

• *Rue de Roubaix*
Enrobé, plateau ralentisseur, plantations... L'ensemble de la voirie et la majeure partie des trottoirs de la rue de Roubaix ont été réalisés. Seuls les aménagements des trottoirs, face aux cinq logements du bailleur GHI en cours de construction, ont été différés pour éviter d'éventuelles dégradations dans le cadre du chantier des logements.

• *Rue du Nord Prolongé*
La rue du Nord Prolongé est en passe d'être terminée. Seuls les bordures et trottoirs situés à proximité du rond-point sont encore en attente. Il s'agit d'éviter leur détérioration par le passage répété des camions des entreprises réalisant le gros œuvre des logements en cours de construction par le bailleur social GHI.

Quartier du centre ville

Les espaces publics complètement réaménagés

Les espaces publics du square de la République vont être complètement réaménagés afin d'améliorer le confort, la sécurité des usagers et l'environnement paysager : stationnement, zones de déplacement des piétons, éclairage, espaces verts... Le début des travaux est attendu pour la fin de l'année.

Il y a tout juste un an, les habitants du square de la République étaient conviés à une réunion d'information sur le projet de restructuration de leur quartier. Aujourd'hui, après plusieurs mois d'étude, les futurs aménagements sont définis et les travaux démarreront, avant la fin de l'année, par la réfection de l'assainissement. *"La municipalité s'est engagée à repenser l'ensemble des espaces publics de ce quartier"*, explique Caroline Croy, responsable du service Aménagement Urbain à la mairie d'Anzin. *"C'est pourquoi une étude, financée par le conseil général, a été lancée sur l'ensemble du centre-ville avec pour objectif de créer une cohérence et une liaison entre l'esplanade Monnet (avec la médiathèque et la station de tramway), la place Roger Salengro (avec le marché, les commerçants et les équipements public) et le square de la République qui est enclavé et déconnecté du centre."*

Construire un cadre de vie sécurisé et de qualité

Les travaux d'aménagement du square de la République faciliteront les déplacements et le confort des usagers en hiérarchisant les différents espaces. Ainsi, les cheminements piétonniers, de la place Roger Salengro jusqu'à la salle des fêtes et au multi-accueil Les P'tit Pouss', seront mis en sécurité et accessibles aux personnes à mobilité réduite. *"Les aménagements offriront aux habitants et au public un espace urbain verdoyant et de qualité"*, explique la responsable du projet. *"Par exemple, le stationnement va être recomposé avec des parkings paysagés où seront installés arbres d'alignement, arbustes et plates-bandes."* A noter que le nombre de places de stationnement restera parfaitement identique.
Au niveau de la cour Lemoine, l'espace pour les véhicules et les piétons sera en zone partagée, ce qui limitera la vitesse à 20 km/h. *"Cette rue sera à nouveau ouverte afin de déboucher sur l'avenue Anatole France"*, poursuit Caroline Croy précisant que, pour des questions de sécurité et de visibilité, la sortie se fera en sens unique avec obligation de tourner à droite en direction du rond-point de la place Salengro. Il est également prévu de modifier l'ensemble de l'éclairage du square grâce à l'installation de nouveaux luminaires à économie d'énergie. Enfin, le monument commémoratif des pompiers va être remis en valeur au centre du square (aujourd'hui, il se situe face à l'ancienne caserne des pompiers).

Nouvelle entrée pour l'école Gallieni

Dans le cadre des aménagements, un nouvel accès à l'école maternelle Gallieni sera réalisé côté square de la République. En effet, l'entrée actuelle des écoliers par la rue Galliéni reste contraignante et dangereuse (sens unique, trottoir étroit). Une entrée piétonne sécurisée pour l'accueil des élèves (grille, potelets, barrières) sera donc construite entre la salle des fêtes et le bâtiment des ateliers municipaux, donnant ainsi directement sur la cour. L'entrée du personnel de l'école restera rue Gallieni.

Police municipale

Deux agents de médiation à votre écoute

Depuis début juillet, deux agents de médiation parcourent les rues d'Anzin pour faire de la médiation auprès des habitants.

Morad et Nicolas, âgés respectivement de 27 et 38 ans, ont pris leur fonction le 2 juillet dernier à la police municipale. Agents locaux de médiation sociale (A.L.M.S.), ils parcourent les rues d'Anzin à pied ou à vélo. *"Pour faciliter le contact avec les habitants. C'est l'essence même de leur fonction !"*, précise Ange Monnier, conseiller municipal délégué à la prévention urbaine. *"Améliorer la sécurité et la tranquillité dans la ville est un engagement que nous avions pris dans notre projet municipal"*, ajoute Daniel Withof, adjoint à la sécurité et aux écoles, indiquant que la proximité et l'écoute sont essentielles pour rassurer les habitants. *"Le recrutement de deux agents à la police municipale a pour objectif de créer du lien supplémentaire avec la population."*

Les agents de médiation, Morad et Nicolas (à gauche), aux côtés du responsable de la Police Municipale et d'un habitant.

Les missions des agents de médiation

Les agents de médiation ne sont pas détachés sur un secteur d'intervention précis. Ils patrouillent dans les rues, les cimetières et les parcs afin de sensibiliser les personnes à la salubrité publique (non respect des horaires de sortie des poubelles, dépôts d'ordures ménagères sur la voie publique...) et faire de la prévention en cas d'infractions (stationnement...) ou de gênes (bruit...). Ils sont également amenés à sécuriser l'entrée et la sortie des écoles.

Sur le terrain pour discuter

Choisis par une commission de recrutement composée d'élus et de techniciens, Morad et Nicolas ont été sélectionnés pour leurs parcours professionnel et scolaire dans le domaine de la sécurité et de la prévention.
Placé sous la direction opérationnelle de Jean-Marc Lafaye, chef de la police municipale en poste depuis quelques mois, les agents de médiation ont un travail de terrain. Un scooter qui roule dans un parc, une musique trop forte provenant d'un logement, une poubelle sur un trottoir qui gêne le passage des piétons... Facilement identifiables grâce à leur tenue vestimentaire, les agents ont pour mission d'engager le dialogue avec le contrevenant afin de régler le problème. *"Si aucun accord amiable ne semble possible, les agents de médiation feront intervenir un policier municipal"*, souligne Ange Monnier.

Le rôle de la police municipale

La police municipale d'Anzin intervient dans de nombreux domaines, souvent à la demande des habitants. Outre sa présence au niveau des écoles et sur le marché, elle a en charge les différents de voisinage, le stationnement, les problèmes de bruit, les atteintes aux personnes, la délinquance sur la voie publique, etc. La police municipale peut également relever toutes les infractions au code de la route : vitesse, alcoolémie, stationnement, stop, feux rouges, portable, ceinture de sécurité, etc.

Entreprises qui s'installent à Anzin

> JF Sono 59
Sonorisation d'événements (baptême, mariage...)
06.66.40.12.79. (après 17h)
jfsono59@orange.fr

Si vous avez créé votre entreprise en 2012, vous pouvez apparaître dans cette rubrique en prenant contact avec la rédaction : communication@ville-anzin.fr

Centres de loisirs

Un été aux jeux olympiques !

Tout l'été, près de 800 jeunes Anzinois de 3 à 17 ans ont participé aux centres de loisirs mis en place par la ville. Sport, culture, jeux, sorties, mini-camps de vacances... Les activités ont été variées avec en ligne conductrice (actualité oblige !) : les jeux olympiques. Retour en images.

Traditionnelle clôture des centres de loisirs avec une fête où tous les enfants se retrouvent : journée Sunlight en juillet pour les grands au stade Léo Lagrange avec notamment des initiations au BMX ; tour du monde de l'Ile Olympique avec les petits et leur spectacle à l'Ile aux enfants.

Embellir le cadre de vie des Anzinois

Bien plus qu'une simple question de fleurissement, l'embellissement du cadre de vie urbain est un enjeu communal essentiel pour le bien-être de ses habitants et l'attractivité de son territoire. Dans l'attente des résultats du concours des villes fleuries pour l'obtention éventuelle d'une seconde "fleur", Francis Ledieu, adjoint délégué aux travaux, à l'environnement et au cadre de vie, rappelle que la politique environnementale de la commune se veut transversale à l'ensemble des actions et projets municipaux.

Francis Ledieu, adjoint délégué aux travaux, à l'environnement et au cadre de vie.

> Pourquoi l'amélioration du cadre de vie et le fleurissement de la commune est-il un enjeu si important ?

"Bien plus qu'une simple volonté de fleurir, nous estimons que l'environnement et l'embellissement de la commune sont une véritable stratégie de développement du territoire. Améliorer le cadre de vie permet de renforcer l'attractivité d'Anzin, son patrimoine historique et culturel mais également d'inscrire pleinement la ville dans les orientations du Grenelle Environnement.

Depuis quatre ans, la municipalité porte un projet volontariste dans le domaine de l'environnement. Son objectif est de mettre en avant les ressources du territoire pour le bien-être de ses habitants, avec comme finalité de "construire " des valeurs de bien vivre en ville et un cadre de vie urbain durable.

> Comment est-ce que cela se traduit concrètement ?

Cette politique environnementale se répercute de façon transversale dans l'ensemble des compétences et actions communales. Par exemple, le marché d'éclairage public lancé sur 10 ans rénove l'ensemble du réseau existant suivant un programme dont l'objectif est la recherche d'économies d'énergies (installation d'ampoules à leds, optimisation des horaires d'éclairage...). Une réflexion a été lancée pour construire une trame verte et bleue sur notre territoire en lien avec le maillage de la trame verte régionale. Notre programme culturel et pédagogique est axé sur le respect de l'environnement, la préservation et la valorisation du patrimoine historique de la ville : rachat du terril de la Bleuse borne, réaménagement du square de la République, programme de sensibilisation avec les écoles ou les bailleurs sociaux, futur éco-quartier des Rives créatives de l'Escaut, rénovation du parc Dampierre...

> Qu'a révélé l'inventaire des espaces verts de la commune ?

"Afin de faire ressortir le potentiel "nature " de la commune, la municipalité a lancé en 2010 un inventaire complet de ses espaces verts et naturels qui ont une superficie totale de 54,17 ha. Cet inventaire a mis en avant la quantité importante d'espaces verts par habitant, à savoir 38,34 m^2 contre 20 m^2/habitant en moyenne pour les villes françaises. Ce taux se situe également bien au-delà des recommandations faites par l'Organisation Mondiale de la Santé sur l'espace naturel nécessaire au bien-être des habitants en milieu urbain (recommandation de l'OMS : 12m^2/hab)."

(1) Initié en mai 2007 par l'Etat, le Grenelle Environnement définit une feuille de route en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

32 agents municipaux et 10 personnes en contrats de 20h ou 26h par semaine interviennent sur la commune pour planter, arroser, tondre, désherber, etc. L'équipe du service Espaces Verts de la ville est également complétée de travailleurs en insertion de la société Ageval (voir article page 13).

Missions du service espaces verts

63 ha à tondre, fleurir, désherber...

Pas d'embellissement de la commune sans un service Espaces Verts. A Anzin, une quarantaine de personnes travaillent chaque jour à améliorer le cadre de vie des habitants. Zoom sur leurs missions qui nécessitent un budget de plus d'un million d'euros par an.

Pour la tonte des grandes surfaces, en particulier l'entretien des quatre terrains de sports (stade Léo Lagrange et stade de la Bleuse Borne), le service espaces verts dispose d'un tracteur de pelouse avec collecteur d'herbe.

Parcs, écoles, terrains de sports, cimetières, boulodrome, bordures de rue, parterres de fleurs, jardins du multi-accueil ou de l'Ile aux enfants... : 63 ha d'espaces verts sont à la charge de la commune. Exemple avec l'espace Pierre Mathieu qui compte, à lui seul, 1,1 ha dont une grande majorité est à tondre.

Les rues anzinoises comptent arbres d'alignement (hors p Leurs élagages font partis des sions du service Espaces Vert se charge également de la taill haies d'arbustes.

Lors d'événements ou de cérémonies, le service espaces verts se charge d'agrémenter les lieux de verdures et de fleurs. Exemple lors des Jardinades de mai où les agents dévoilent tout leur savoir-faire pour offrir au public un jardin naturel éphémère.

Rénover le parc Dampierre

Jardin paysager de la fin du 19e siècle d'inspiration anglaise, le parc Dampierre est vieillissant. De plus, il a subi de nombreuses transformations touchant aux caractéristiques originelles de ce parc : tracé des allées modifiées, construction d'un terrain de tennis (actuellement une dalle de béton), destruction de la pièce d'eau, dépérissement des massifs d'arbustes et des collections d'arbres...

Afin d'assurer sa préservation et sa revalorisation, une restauration complète est programmée en 2013-2014, en y intégrant une dimension écologique pour que le parc soit source de biodiversité et partie prenante de la trame verte et bleue en cours de réflexion sur la commune.

Le projet comporte notamment la plantation d'une vingtaine d'arbres et d'environ 1300 arbustes, la reconstitution des allées et d'une pelouse centrale, la mise en scène et l'installation d'un mobilier dans un style traditionnel.

Jardinières, massifs plantés, prairies fleuries... Le service Espaces Verts se charge de la création et de l'entretien des espaces fleuris de la commune. Afin de limiter au maximum l'utilisation de produits chimiques, le désherbage est effectué manuellement (sauf aux cimetières).

Les jardinières sont préparées au bâtiment du service espaces verts avant d'être installées au quatre coins de la ville. Celles suspendues au mobilier urbain pèsent en moyenne 40 kg et nécessitent l'usage de la nacelle de la ville.

885
parc).
s mis-
ts qui
e des

Pour garder l'humidité des massifs plantés, limiter l'arrosage et faciliter l'entretien, le service espaces verts utilise du paillis. Au sol, de plus en plus de vivaces sont plantées car peu consommatrices d'eau.

Un air de campagne à Anzin grâce à la rue du commandant Fabry, à proximité du terril.

Gérer différemment ses espaces verts

Entre la médiathèque et le château Dampierre, les jardins de Valmont sont entretenus en gestion différenciée depuis plusieurs années.

La gestion différenciée et raisonnée du patrimoine végétal consiste à composer avec la nature plutôt qu'à la combattre. Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans cette démarche. Aujourd'hui, le service Espaces Verts n'utilise plus de produits phytosanitaires (sauf pour les cimetières) qui ont des effets néfastes sur l'enrichissement de la flore et de la faune. Progressivement, la ville a recours aux plantes vivaces plutôt qu'annuelles, aux plantations d'arbustes à feuillage et aux floraisons décoratives. Certains secteurs sont maintenus en fauche tardive pour favoriser la biodiversité en milieu urbain. Des sites, auparavant dépourvus de fleurissement, sont désormais semés de mélanges de graines pour obtenir des prairies fleuries. Enfin, les massifs plantés sont recouverts de paillis pour économiser l'eau en limitant l'arrosage.

Coup de pouce de travailleurs en insertion

Les travailleurs en insertion de la société Ageval intervenant le long du coron des 120.

La ville d'Anzin a passé un contrat avec la structure d'insertion Ageval pour l'entretien de certains espaces verts et voiries. Ce sont environ 25 personnes en contrat de 20h par semaine qui sont mises à disposition de la ville, gérées par des encadrants internes à la société Ageval et en partenariat avec les responsables espaces verts et voiries de la ville. 8 personnes sont déléguées au nettoyage quotidien des voiries des quartiers d'Anzin. Les 17 autres personnes sont réparties en plusieurs équipes affectées à l'entretien d'environ 30 % des espaces verts et parcs urbains de la commune.

Deux jeux à ressorts, une structure pour les 3-8 ans ainsi que quatre bancs ont été installés avenue des sports en juillet.

Jeunesse

Des aires de jeux pour s'épanouir

Trois nouvelles structures de jeux sont désormais ouvertes avenue des Sports, coron des 120 et place Eloi Beaumont. Tout en s'amusant, les enfants y développent leur imaginaire, partagent avec les autres et créent du lien.

Courir, monter, sauter, glisser... Les enfants adorent s'amuser et se dépenser. Si l'intérêt ludique des aires de jeux semble évident, il est important de rappeler que ces espaces de proximité favorisent également leur épanouissement et leur développement : imagination, relation sociale, partage... Consciente de toute l'importance de ces espaces publics, la municipalité a lancé depuis quelques années une politique d'aménagement global et réalisé, ou réaménagé, des parcs de jeux pour les enfants de 2 à 12 ans et des terrains multisports. Anzin compte désormais vingt espaces de jeux sur son territoire dont six dans les écoles maternelles. Pour assurer la sécurité des enfants, chaque aire de jeux est contrôlée une fois par semaine par un technicien de la mairie.

150 000 euros de jeux

Durant l'été, ce sont les enfants de l'avenue des sports et du coron des 120 qui ont dû patienter devant les chantiers d'installation des aires de jeux. Construites sur sol souple pour amortir les chutes, les deux nouveaux espaces contiennent des jeux à ressort pour les plus jeunes et une structure multi-activités à destination des plus grands. A la maison de proximité Claudy De Noyette, place Eloi Beaumont, un terrain multisports pour jouer au foot, au handball et au basket vient désormais compléter l'aire de jeux des petits déjà en place. Ces trois ensembles ont nécessité un investissement d'environ 150 000 euros HT pour la commune.

A chaque âge son jeu !

Des panneaux d'information réglementent l'usage des aires de jeux. Ils sont affichés pour chacun des sites. Il est impératif de s'y référer pour éviter tout incident. Soyez vigilants, pensez à surveiller vos enfants et à leur faire utiliser les jeux adaptés à leur âge.

Nouvelle balayeuse

La propreté urbaine gage d'une ville attrayante

La balayeuse de voirie a été remplacée en juin dernier par une machine plus performante.

Une nouvelle balayeuse aspiratrice a intégré les rangs du service propreté urbaine. Agir pour une ville propre est une mission essentielle de la collectivité pour que les Anzinois bénéficient d'un cadre de vie agréable.

Huit agents communaux et huit personnes en insertion travaillent chaque jour pour la propreté de la ville. Entretien des voiries, des trottoirs, des espaces publics extérieurs, du mobilier urbain et de la signalétique routière, ramassage des poubelles publiques, nettoyage des tags et de l'affichage sauvage... Les missions pour que les rues d'Anzin restent propres sont nombreuses et essentielles au maintien d'un cadre de vie agréable et attrayant.
Côté matériel, le service propreté urbaine dispose de deux gloutons électriques, deux gloutons thermiques, une balayeuse de trottoirs, une machine spécifique de peinture routière, un camion benne, trois chariots pédestres et une balayeuse aspiratrice pour la voirie. Cette dernière a été renouvelée en mai dernier : plus performante et économe en carburant, elle a également réduit le brassage des poussières.

Edition 2011 de la fête du quartier Carpeaux

En octobre

Carpeaux fête son renouveau

Le quartier Carpeaux fêtera sa rénovation lors d'un après-midi d'octobre ponctué de théâtre, d'expositions, d'inaugurations... Une rencontre entre habitants et partenaires pour s'unir autour de ce projet de renouveau.

Comme chaque année en octobre, dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier, une grande fête est organisée à Carpeaux pour les habitants et les partenaires. Objectif : se rassembler et se remémorer les étapes importantes qui ont marqué l'année. Tout l'après-midi, les habitants sont conviés à participer à un moment convivial mais également informatif sur les points importants des chantiers futurs.
Au programme pour 2012 : parcours théâtralisé par une compagnie de théâtre, inauguration des logements réhabilités de la rue Anatole France et des constructions de la rue Delory, visite de logements individuels et de l'allée des Troènes, démolition de l'immeuble Platanes, exposition de photos d'habitants et d'extraits du travail sur la mémoire du quartier réalisé par Odette Sicz. Cette fête se clôturera par un temps festif autour d'un repas préparé par les habitants avec les légumes cultivés dans les ateliers de jardinage.

> Renseignements
Service cohésion sociale
03.27.28.21.56

> Programme détaillé prochainement sur www.ville-anzin.fr

Nouveau multi-accueil

P'tit Pouss' pour les tout-petits

Dévoilé en juin dernier lors de son inauguration, le nom du nouveau multi-accueil est désormais P'tit Pouss'. Cette structure flambant neuve et colorée a été conçue pour être parfaitement adaptée aux besoins du tout-petit.

Les Bisounours de la place Roger Salengro ont tiré leur révérence au profit des P'tit Pouss, ouverts square de la République depuis mars dernier et inaugurés le 23 juin. A cette occasion, le nouveau multi-accueil a proposé une matinée portes ouvertes pour permettre aux parents et aux enfants de passer un moment convivial. Au programme : exposition de photos d'enfants fréquentant la structure, jeux et divertissements dans le jardin, animations clownesques... et, bien sûr, la cérémonie d'inauguration avec la présentation du nouveau nom et du logo du multi-accueil qui valorisent la fonction du bâtiment (accueillir des enfants en devenir). Ils font aussi écho à la volonté de l'équipe municipale de mettre à disposition des petits un jardin pour se divertir.

"Il est primordial de proposer aux Anzinois des services de qualité", a souligné Pierre-Michel Bernard, maire d'Anzin, lors de son discours inaugural. *"Ce projet a ainsi été conçu en insistant sur la nécessité d'apporter de grandes améliorations par rapport à l'ancienne structure : amélioration au niveau du confort des enfants et des parents, amélioration au niveau de la sécurité, amélioration architecturale et enfin, amélioration des conditions de travail de l'équipe d'encadrement."*
Cette rénovation des anciens locaux de l'ANPE aura nécessité un investissement de 1,2 millions d'euros financés par la Caisse d'allocations familiales de Valenciennes (173 000 €), l'Etat (165 000€), le Conseil Général 59 (105 000 €) et la ville (757 000 €).

A l'occasion de l'inauguration, les invités pouvaient laisser un mot dans le livre d'or qui a été spécialement confectionné par la maman d'une petite fille fréquentant la structure.

> Plus de photos
sur www.ville-anzin.fr

Compte budgétaire 2011

Une politique budgétaire volontariste

Une dette maîtrisée, des investissements importants et des services à la population qui se développent. Le compte administratif 2011 de la commune révèle une politique budgétaire volontariste mais rigoureuse.

Damien Coyez, adjoint délégué aux finances

"Les Anzinois peuvent être rassurés. Les finances de la ville sont bien gérées", annonce Damien Coyez, adjoint délégué aux finances. *"Le compte administratif en est un excellent témoignage."*

Voté au conseil municipal, le compte administratif retrace l'activité budgétaire de l'année précédente en détaillant l'ensemble des dépenses et des recettes réellement effectuées. *"Il permet de faire le point sur l'état des comptes de la commune"*, poursuit l'adjoint. *"L'année 2011 démontre bien que la municipalité va de l'avant et continue à améliorer les services offerts à la population sans pour autant grever les finances publiques."*

Ainsi, d'un montant de **407 € par habitant**, la dette d'Anzin se trouve parmi les moins importantes des villes du Nord. *"Notre commune est peu endettée au regard de la moyenne des villes de notre taille dans le département qui est près de 800 € par habitant."*, indique Damien Coyez, ajoutant que la capacité d'autofinancement progresse. Ainsi, cette épargne disponible pour financer les nouveaux investissements est à 89 € par habitant en 2011 **(soit un total de 1,25 million d'euros)** alors qu'elle n'était qu'à 37 € en 2008.

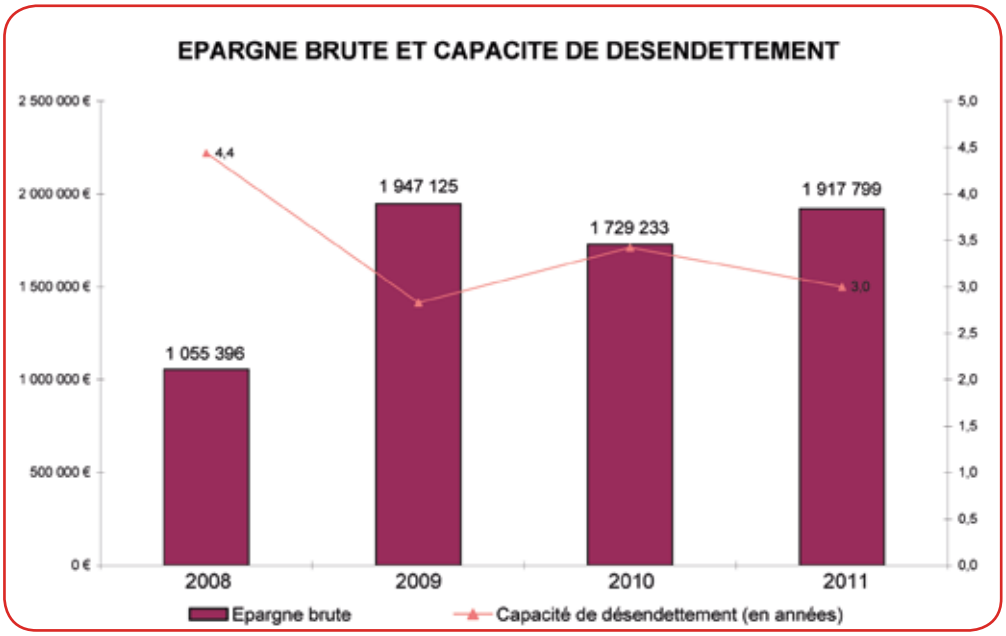

Du côté des dépenses, de nombreux investissements ont été entrepris en 2011 comme, par exemple, la rénovation du quartier Carpeaux (1 million d'€), le multi-accueil Les P'tit Pouss' (300 000 €), des travaux de voirie (plus de 300 000 €) ainsi que le renouvellement d'une partie de l'éclairage publique (170 000 €). Les dépenses de fonctionnement quant à elles augmentent de manière conséquente (+ 4,5 %) ; mais dans le même temps, les recettes s'accroissent également de 5,2 %. *"Sans pour autant augmenter les impôts"*, tient à rappeler l'adjoint aux finances signalant que la médiathèque nécessite à elle seule près de **400 000 € de fonctionnement soit un coût de 28 € par habitant, entièrement supporté par la mairie.** *"Contrairement à l'ancienne municipalité, nous avons fait le choix de ne pas faire payer ce service. J'invite d'ailleurs les personnes non encore inscrites à ce jour à le faire afin d'optimiser ce bâtiment qui a couté au final presque 6 millions d'euros."*

"Grâce au contrôle rigoureux des dépenses et à la recherche de recettes supplémentaires (subventions, dotations...), l'exercice 2011 est donc une nouvelle fois excédentaire", détaille Damien Coyez. *"Cela assure l'autonomie financière de la commune et permet d'avoir la faveur des banques pour les financements futurs. En effet, épargner aide à préparer l'avenir et à faire face aux nouveaux projets de la municipalité comme celui de l'aménagement du square de la République.*

En résumé, le seul objectif de notre politique budgétaire est d'améliorer le quotidien des Anzinois sans grever les finances de la commune."

Comparaison entre les exercices budgétaires 2010 et 2011 (en millions d'€)

Fonctionnement

	2010	2011
Achats, prestations de service	2,94	3,28
Masse salariale	8,43	8,65
Subventions (Associations, budget annexes)	1,55	1,6
Autres postes	0,69	0,69
TOTAL DEPENSES REELLES	**13,61**	**14,22**

Investissement

	2010	2011
Dépenses d'équipement	4,34	2,97
Remboursement des emprunts	0,59	0,66
TOTAL DEPENSES REELLES	**4,93**	**3,63**

Nouveau sport

Du football américain avec les Coyotes

Depuis bientôt deux ans, l'ASPTT Hainaut Coyotes Anzin propose de pratiquer le football américain. Un sport encore confidentiel en France mais qui trouve peu à peu ses adeptes. Rencontre avec Clément Pluvinage, président du club.

©JulienJoseph

Seul dans un rayon de 35 km, le club de football américain de l'ASPTT Hainaut Coyotes Anzin compte dans ses rangs une cinquantaine de licenciés en provenance de tout le Valenciennois. *"Certains viennent d'Arras ou de Maubeuge car il n'existe que cinq clubs dans le Nord-Pas-De-Calais."* Clément Pluvinage, président des Coyotes, explique que *"l'attrait pour ce sport réside dans le fait que sa pratique ne nécessite pas un gabarit spécifique. Les rapides, les grands, les larges... Tout le monde peut trouver sa place dans l'équipe."*

Proposant auparavant du flag football, le club s'est lancé dans le football américain en novembre 2010. *"Le flag est un dérivé du foot américain. Il nécessite peu de moyens et peu de licenciés puisqu'il n'y a pas de contact et que cela se joue à cinq contre cinq"*, détaille le jeune président. Grâce à une subvention de l'ASPTT Hainaut, dont il dépend, le club a pu acheter quatorze équipements complets et se lancer dans le football américain. *"Cinq entraîneurs bénévoles se relaient pour réaliser l'encadrement technique, le dimanche à Beuvrages et le jeudi à Anzin. Nous réalisons également tous nos matchs à Anzin le dimanche."*

Sport stratégique de contact

Sport stratégique, le football américain demande une préparation et une réflexion en amont de chaque match. *"C'est un peu comme des échecs avec des pions vivants"*, compare Clément Pluvinage qui reconnaît que les contacts sont parfois impressionnants mais qu'avec les protections, les blessures sont rares. *"Les joueurs ne craignent pas d'aller au contact car le matériel est gage de sécurité. D'ailleurs, nous n'avons eu aucun blessé grave en compétition durant la saison dernière."*

Depuis la rentrée, en plus de l'équipe sénior de foot américain en division régionale, les Coyotes ont réouvert leur section flag football. *"La formation des jeunes est essentiel pour la survie du club et le flag constitue une excellente discipline pour apprendre les bases du football américain"*, note le président, décidé à faire prendre de l'ampleur à son club qui propose régulièrement des initiations lors de manifestations telle que le forum des associations le 22 septembre, sur la place Roger Salengro. Pour se développer, le club a également pour objectif de trouver des sponsors. Alors avis aux entreprises...

> Contact
coyotesvalenciennes@gmail.com
06.71.73.47.18
www.aspttthainautcoyotes.zymichost.com

> Tarifs
Licence sportive : 100 €
Cotisation du club : 90 €

Parole au comité de quartier Sud

Nouvelle aire de jeux : les habitants concertés

"Après avoir démarré la concertation sur l'aménagement du parc Dampierre et des jardins de Valmont dans l'objectif de mettre en corrélation le projet de l'équipe municipale et les souhaits des habitants, le comité de quartier a été sollicité une nouvelle fois pour organiser la concertation des habitants du coron des 120 quant à la création d'une aire de jeux.

Un questionnaire validé en février a été distribué en mars. Les résultats recueillis ont été analysés et transmis à Caroline Croy, responsable de l'aménagement sur la ville. Une réunion d'information à l'intention des habitants a permis de formaliser l'emplacement des jeux. Par la suite, une rencontre entre les enfants du centre de loisirs, dont certains habitent le coron des 120, et les services techniques a été organisée.

Après avoir visionné plusieurs installations, ils ont choisi un grand jeu très moderne. Il a été installé sur les espaces verts jouxtant la ligne de tramway courant août. A la demande des habitants, l'ensemble des jeux a été regroupé sur le même site sécurisé, facilitant ainsi la surveillance des petits.

L'ancien espace de jeux pourrait faire l'objet d'un autre aménagement. Les riverains du coron ont notamment fait la proposition d'installer un terrain de pétanque. Le coût de ce projet est d'environ 45 000 €. Il comprend la fourniture des jeux et l'installation des sols souples conformément aux normes. Il est important que vous soyez informés des investissements réalisés dans l'objectif d'améliorer votre cadre de vie. Je m'engage à vous transmettre le coût de la maintenance du matériel qui sera dépendant de la bonne utilisation et du respect des jeux mis à disposition de vos enfants.

Dès le mois de septembre, les membres du comité de quartier sud se réuniront afin de poursuivre la consultation des riverains sur l'aménagement des espaces verts des jardins de Valmont et du parc Dampierre."

Au coron des 120, l'aire de jeux contient une structure pour les 6-12 ans, deux jeux à ressorts pour les 3-6 ans et deux bancs pour les parents.

Jacky Tomson
Président du comité
de quartier sud

Championnats de France d'athlétisme

Bravo aux jeunes athlètes Anzinois !

Près de 600 athlètes venus de toute la France ont été qualifiés pour se retrouver les 20, 21 et 22 juillet à Lens à l'occasion des Championnats de France d'athlétisme cadets-juniors. Parmi eux, quatre jeunes Anzinois de l'AS Anzin Athlétisme étaient présents sur les épreuves de 1500m, 3000m et marteau.

• Bastien Dufief

Le cadet Bastien Dufief était qualifié sur deux épreuves, le 1500m et le 3000m. Il s'est notamment distingué sur le 3000 m en terminant 14e Français en 9'03''95 (son record personnel est de 8'50''). Agé de 17 ans, Bastien Dufief qui se prépare au mieux pour arriver chez les juniors, est par ailleurs champion départemental de cross et vice-champion régional sur 800m. *(Dossard 183)*

• Stécy Dolay

Avec un temps de 4'51''32, Stécy Dolay est arrivée dixième au 1500m juniors filles. Agée de 19 ans, elle est championne régionale sur 1500m avec un record personnel de 4'43''47. Elle est également championne départementale junior de cross et est arrivée 1ère des juniors aux 10 kms sur route à Fleurbaix, décrochant le record régional. Stécy Dolay est d'ailleurs en pleine préparation pour une sélection en équipe de France sur 10 kms. *(Dossard 144)*

• Margot Dubois

Lors des séries de l'épreuve du marteau chez les Juniors filles, Margot Dubois a fait un lancer de 52,33 m. Hélas, la lanceuse s'est réveillée fiévreuse le jour de sa finale et n'y a donc pas participé. Margot Dubois, 5e performance française de l'année avec 55m65, aurait pu monter sur le podium. Junior 1ère année, elle prépare la saison prochaine avec comme objectif un podium aux championnats de France et une participation aux championnats d'Europe Juniors.

AS Anzin Athlétisme
Michel Bernard :
06.74.42.43.70
Jacky Triquet :
06.23.40.11.43

www.asanzinathle.online.fr

• Julien Lecomte

Agé de 19 ans, Julien Lecomte est arrivé 5e du 1500m juniors garçons en 4'04''27. Champion régional sur 800m et 1500m, il s'est également classé 5e aux 10 kms sur route en championnats de France. Alors qu'il est en train de clôturer ses années en catégorie junior, Julien Lecomte se prépare pour la qualification aux championnats d'Europe de cross à Budapest, en décembre. *(Dossard 142)*

Activités sportives municipales

Le service des sports de la ville propose plusieurs activités sportives.
Pour la fin de l'année 2012, voici le programme :

> Ecole des sports
Chaque samedi sauf pendant les vacances scolaires.
Pour les enfants de 5 à 16 ans.

> Atelier gym douce
Les mercredis et vendredis pour un public adulte-sénior.

> Stage sportif de la Toussaint
Pour les enfants de 5 à 16 ans. Du 5 au 9 novembre 2012.
Inscriptions à partir du 8 octobre.

Renseignements
Service des sports - 03.27.28.21.54

Coups de cœur de la médiathèque

Associez-vous, informez-vous !

Le Forum des associations sera à son rendez-vous annuel le 22 septembre. Beaucoup d'Anzinois sont déjà membres d'associations, vous aussi peut-être ? Sachez alors que la médiathèque a mis en place un rayon de livres pratiques destinés à vous informer.

• **Créer et gérer une association**
M. Lartigue – Studyrama

• **Association 1901, formalités et démarches**
Le Particulier éditions
Vous n'avez pas trouvé l'association qui vous intéresse et avez envie de créer la vôtre ? Vous trouverez ici des informations et conseils judicieux pour sauter le pas.

• **Comment gérer une association**
N. Delecourt et L. Happe-Durieux – Puits fleuri

• **Le guide du secrétaire d'association**
Associations mode d'emploi

• **La responsabilité pénale, civile et financière des associations et de leurs dirigeants** – *Associations mode d'emploi*
Présidents, trésoriers, secrétaires sont certes bénévoles, mais ont des responsabilités importantes ; ces trois livres les expliquent de manière très claire.

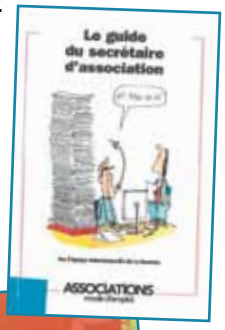

• **Droit du travail dans les associations**
H. De Lagoutte – Liaisons
Des associations de taille plus importantes emploient parfois des salariés ; le droit du travail qui leur est propre est alors important à connaître, surtout si vous êtes employé.

• **Votre association et sa banque**
Associations mode d'emploi
L'argent, le nerf de la guerre... Choisir sa banque et ses financements est une des clés de la réussite d'une association, voici donc des règles et des conseils très utiles.

N'oubliez pas, bien sûr, le service Vie Associative de la ville d'Anzin qui vous guidera dans toutes vos démarches. Contact : 03.27.28.21.54.

Partenariat bibliothèques et médiathèques

Le réseau s'agrandit

Les villes d'Anzin, Aubry-du-Hainaut, Bruay-sur-l'Escaut et Petite-Forêt avaient signé en 2007 une convention de partenariat liant leurs bibliothèques et médiathèques. Ce réseau permet à la population des quatre communes de fréquenter ces équipements gratuitement[1] et au personnel de travailler en commun, notamment sur les animations « Made in Belgique » en novembre 2011.
Le 20 juin dernier, la convention a été renouvelée et la ville de Beuvrages (qui a elle-même un projet de médiathèque en cours de construction) s'est jointe au groupe. Ce sont donc quatre, et bientôt cinq bibliothèques ou médiathèques à votre disposition !

• **Médiathèque d'Anzin :** 03.61.32.10.60
ma 15-18h30 – me 10-18h30 – ve 10-12h et 15-19h – sa 10-17h30

• **Bibliothèque d'Aubry-du-Hainaut :** 03.27.21.62.33
me 16-18h – sa 9-12h

• **Médiathèque de Bruay-sur-l'Escaut :** 03.27.47.06.32
ma, me 10-12h et 14-18h – je 10-15h30 – ve 14-18h - sa 10-12h et 14-18h

• **Bibliothèque Denis Diderot, Petite-Forêt :** 03.27.33.58.40
ma 14-18h30 – sa 9h30-11h30

[1] Hormis la bibliothèque de Petite-Forêt où l'emprunt de livres est soumis à un abonnement payant annuel.

30 septembre

Les petits meurtres d'Agatha Christie au théâtre

En octobre 2011, la ville d'Anzin a accueilli dans et aux abords du théâtre, le tournage d'un téléfilm de France 2 : "Les petits meurtres d'Agatha Christie". Un an après, une diffusion aura lieu en avant-première au théâtre d'Anzin le dimanche 30 septembre.
Dans ce onzième épisode intitulé "le couteau sur la nuque", le commissaire Larosière a la surprise de voir débarquer sa fille, Juliette, qui a fugué de chez sa mère. Mais le commissaire ne voit pas d'un bon œil son arrivée car une jeune fille vient d'être sauvagement assassinée dans un théâtre.
Larosière et Lampion vont se retrouver plongés dans l'univers fascinant d'une troupe de théâtre avec ses jalousies et ses haines. Mais lorsque l'acteur principal de la pièce est retrouvé agonisant, l'affaire se corse. Toujours cabot, le commissaire Larosière sera même obligé de le remplacer au pied levé, ce qui ne sera pas pour lui déplaire....

> 15h – Entrée gratuite sur réservation **uniquement** au 03.27.38.01.10.

@ Anzin TV **>** Retrouvez l'interview de Laurent Chiomento, le directeur de production, sur www.ville-anzin.fr

Logement

Un service «réparations et entretien» pour les personnes âgées ou handicapées

En matière de service aux personnes âgées ou handicapées, le Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) et la ville se sont engagés dans une démarche destinée à favoriser le maintien à domicile. Depuis un an, le service «petites réparations et entretien» est proposé pour effectuer des travaux d'intérieur ou d'extérieur dans les logements. Voici les modalités pour pouvoir en bénéficier.

• Qui peut bénéficier de ce service ?

> Une personne domiciliée sur la commune d'Anzin et qui y réside à titre principal.
> Une personne :
- âgée de 65 ans et plus, imposable ou non imposable, vivant seule ou en couple.
- ou handicapée, imposable ou non imposable, vivant seule ou en couple, quel que soit son âge, titulaire de la carte d'invalidité minimum 80 %.

• Quel est le prestataire intervenant à votre domicile ?

Depuis avril, l'association Ageval Services a remplacé l'association SASE pour la réalisation de cette prestation. Ageval Services est une association intermédiaire située avenue Désandrouins à Valenciennes. Elle est à ce titre agréée pour embaucher des personnes à la recherche d'un emploi et les mettre à votre disposition pour accomplir les divers travaux. Ageval Services met à votre disposition un personnel qualifié, disposant des compétences et des savoirs-faire requis. Un encadrant effectue des visites pour vérifier la qualité du travail réalisé.

• Quels sont les prestations proposées ?

> Travaux d'intérieur

Peinture pour pièces inférieures ou égales à 15 m² (surface au sol) ; tapisserie pour pièces inférieures ou égales à 15 m² (surface au sol) ; nettoyage des trappes de ventilation, VMC, etc. ; détartrage des WC, lavabos, sanitaires, etc. ; petite plomberie (joint de robinet, débouchage d'éviers, de lavabos, mécanisme de chasse d'eau) ; changement des flexibles de douche ; réfection de joints de silicone ; changement de serrures ; changement de sangles de volets ; remplacement des ampoules électriques et pose des luminaires ; monter les meubles en kit ; accrocher des étagères, tringles à rideaux, tableaux ; pose d'alimentation télé alarme.

> Travaux d'extérieur

Nettoyer les gouttières (< 3 m de hauteur) ; nettoyer les puisards domestiques ; démousser les terrasses, dalles extérieures... (inférieures ou égales à 100 m²) ; tondre les pelouses inférieures ou égales à 100 m² ; tailler les haies inférieures ou égales à 25 m ; préparer ou entretenir le terrain pour les jardins, les potagers et les massifs inférieurs ou égaux à 40 m² ; préparer et sortir les encombrants ; nettoyage des tombes.

• Que comprend la prestation ?

Le matériel technique nécessaire à la bonne réalisation des prestations (tondeuses, taille haie...) est fourni par le prestataire. Les consommables (produits, visserie) sont fournis par le bénéficiaire.

• Quel est le coût horaire de la prestation ?

19 euros T.T.C

• Quelle est la participation financière du CCAS ?

> 75 % pour les personnes bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé ou de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ex : Minimum Vieillesse), soit une participation financière de 4,75 € pour le bénéficiaire (14,25 € restant à la charge du CCAS).
> 50 % pour les personnes non imposables, soit une participation financière de 9,50 € pour le bénéficiaire (9,50 € restant à la charge du CCAS).
> 25 % pour les personnes imposables soit une participation financière de 14,25 € pour le bénéficiaire (4,75 € restant à la charge du CCAS). Vous pouvez bénéficier en plus de 50 % de réduction d'impôts sur certains travaux ; une attestation vous sera délivrée en fin d'année par l'association.

> Renseignements

C.C.A.S.
0 800 59 40 59 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Lutter contre l'exclusion bancaire

9 familles aidées depuis octobre

Lutter contre l'exclusion bancaire, tel est l'objectif du partenariat signé le 12 octobre dernier entre le Centre Communal d'Action Sociale d'Anzin (C.C.A.S.) et le Crédit Mutuel Nord Europe. Des crédits peuvent ainsi être octroyés à des personnes exclues du système bancaire habituel par le biais de la Caisse solidaire du Crédit Mutuel. Les microcrédits sociaux sont destinés aux personnes habituellement exclues de l'accès au crédit bancaire du fait de leurs faibles ressources. L'objectif de ces prêts, petits et de faible durée, est de permettre l'accès ou le maintien à l'emploi et au logement, la mobilité, l'insertion et la réparation des "accidents de la vie".

Les crédits sont accordés pour l'équipement, la consommation (matériel électroménager, mobilier), la mobilité, l'emploi (véhicule, permis de conduire), le logement (travaux d'habitabilité), la famille (étude, santé)... Accompagnateur référent, le C.C.A.S a en charge de constituer le dossier avec les administrés demandeurs, avant de le transmettre à la Caisse Solidaire. La somme n'est pas versée directement aux demandeurs mais le chèque est adressé à la société.

Plus de 15 000 € de micro-crédits accordés

Afin de faire un premier bilan de cette action, M.Dordain, adjoint délégué aux affaires sociales, M. Lemaire, vice-président du conseil d'administration du Crédit Mutuel de Valenciennes, Mme Puistienne, responsable de l'agence Crédit Mutuel d'Anzin, M. Grimelpont, directeur de la Caisse solidaire du Crédit Mutuel de Lille, M. Coyez du Crédit Mutuel ainsi que deux techniciens du CCAS se sont réunis à la mairie d'Anzin ce jeudi 14 juin 2012. A ce jour, neuf personnes ont pu bénéficier d'un micro-crédit, accordé pour l'achat : d'un lave linge à 499 €, d'une cuisinière et d'un lave linge à 578 €, d'un véhicule sans permis à 3000 €, de véhicules d'occasion (2500 € - 2000 € - 3000 € - 800 € - 2199 €) et d'un cyclomoteur à 1106 €.

Valenciennes Métropole

Du changement dans la collecte de vos déchets

Depuis le 1er juillet, Valenciennes Métropole a opéré des changements dans la collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables et des encombrants. Voici un récapitulatif.

> Collecte des ordures ménagères
Maisons individuelles : jeudi
Immeubles et administrations : jeudi
2e passage Immeubles et Administrations : lundi

> Collecte sélective des emballages ménagers recyclables
Maisons individuelles : jeudi
Immeubles et Administrations : jeudi

> Collecte des déchets végétaux
Maisons individuelles : lundi
Immeubles et Administrations : lundi

> Collecte des encombrants
Pour bénéficier de la collecte des encombrants en porte à porte, les habitants doivent désormais appeler l'association Maillon C2RI afin de s'inscrire (Nétrel n'assure plus la collecte des encombrants) : 03.27.45.89.42, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Les déchets seront listés et l'habitant recevra un numéro d'inscription et sa date de ramassage.

www.dechetsenligne.fr
> Une question sur la collecte ou les jours de collecte : 03.27.30.50.60
> Une question sur vos bacs : 03.27.09.62.00
> Besoin de faire ramasser vos encombrants : 03.27.45.89.42

Conservatoire de musique

Les inscriptions : c'est maintenant !

Situé place Roger Salengro, le conservatoire de musique d'Anzin propose un enseignement musical complet pour les enfants à partir de quatre ans et les adultes. Eveil musical, formation musicale à partir de 7 ans, formation instrumentale (19 instruments différents), ensembles et orchestres : les inscriptions sont prises jusqu'au 28 septembre 2012 dans les locaux du conservatoire.

Tarifs : gratuit pour les anzinois
Renseignements : 03.27.47.16.20
conservatoire-musique@ville-anzin.fr

Majorité

Groupe Unis pour réussir

Françoise MASCOTTO, présidente du groupe.

L'été a été marqué par les impatiences sociales et l'inquiétude sur le front de l'emploi, inquiétude confirmée par le passage en août de la barre fatidique des 3 millions de chômeurs. Nul doute, 3 mois après la victoire de la gauche aux élections présidentielles et législatives, pour le gouvernement de Jean Marc AYRAULT, le plus dur reste à faire. Dans ce contexte, on ne peut que se réjouir dans le valenciennois, de l'accord obtenu pour préserver SEVELNORD qui emploie actuellement près de 3000 personnes, même si certaines garanties restent encore à obtenir pour le maintien des postes.

Préparée par le gouvernement précédent, la rentrée des classes reste marquée par de nombreuses suppressions de postes dans nos écoles et le vaste chantier de refondation de l'école est à peine entamé. Mais, dans un contexte de restrictions budgétaires aussi douloureuses que nécessaires, l'augmentation de 25% de l'allocation de rentrée scolaire est un vrai coup de pouce au pouvoir d'achat des familles les plus modestes.

L'été anzinois a comme tous les ans ravi les petits et les plus grands par les **activités variées** qui ont été proposées. Les festivités du 14 juillet sont passées entre les gouttes et ont connu un formidable succès avec notamment le récital d'Hélène SEGARA et le feu d'artifice. Dans les centres de loisirs, les jeunes ont pu découvrir et essayer de nombreux sports en s'inspirant des Jeux Olympiques qui se tenaient à Londres. Le week end de «**Nos quartiers d'été**» préparé par le collectif d'associations Union des quartiers anzinois en partenariat avec la municipalité, a connu une participation au-delà de toute attente. Exceptionnel en ce mois de juillet plutôt morose, la météo était de la partie. Mais c'est surtout la qualité des animations proposées sur le thème du western, qui a attiré les familles.

Les travaux se sont poursuivis et même intensifiés pendant la période estivale. Sur la place Roger Salengro, les anciens peuvent jour après jour constater l'avancée des **travaux du Foyer des anciens** dont la façade est désormais méconnaissable. De **nouveaux mâts d'éclairage** public ont remplacé les anciens devenus obsolètes dans le cadre du vaste plan de rénovation qui s'échelonne sur 10 ans. Nos écoliers n'ont pas été oubliés avec la remise à neuf des carrelages dans les écoles Carpeaux et De Gaulle ainsi que la **création d'une nouvelle classe** pour cette dernière. En partenariat avec les comités de quartiers et les associations, **2 nouvelles aires de jeux** pour les 4 à 12 ans ont été installées au Coron des 120 et avenue des sports. Le nouvel équipement du quartier Carpeaux sort de terre.

On ne peut parler de travaux sans évoquer le vaste chantier du tramway qui occupe désormais la totalité de la rue Jean Jaurès. Si les désagréments engendrés par les travaux sont incontestables pour les riverains, les commerçants et les usagers, on ne peut nier que la requalification de cet axe et du pont de la Bleuse Borne était indispensable à la sécurité et à la qualité de vie dans ce quartier.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux,
l'équipe d'Unis pour réussir vous souhaite
à toutes et à tous une excellente rentrée.

Opposition

Groupe UDSA

Départ d'Armelle Leclerq-David. Notre amie Armelle a quitté Anzin. N'ayant plus aucun lien avec notre ville, son honnêteté intellectuelle l'a décidée à démissionner du conseil municipal. Qu'elle soit remerciée pour tout le travail accompli depuis 2001 au service de la population anzinoise au sein du groupe UDSA.

Chronique politique. M. le Maire n'aime pas ce que nous écrivons dans ce bulletin. Il l'a redit lors du dernier conseil. Certes, la parole de l'opposition est légale. Comme d'habitude, Mme la Présidente du groupe "Unis pour réussir" fera sa chronique après avoir lu la nôtre....

Patrimoine. En ce juillet morose, un rayon de soleil est venu illuminer notre bonne ville d'Anzin : le classement du corridor minier inscrivant le Château Dampierre et le Coron des 120 au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Finances. Toutes les tentatives de déstabilisation ou de réduction au silence ont échoué. Notre groupe a présenté lors des comptes administratifs 2011 un exposé détaillé trop long pour être reproduit !!!!

Compte théâtre. Les ventes de billets et locations de 207000€ en 2010 s'effondrent à 140000€ en 2011malgré une hausse de 150% du budget publicitaire. La subvention ville a augmenté de 25% en 2011 passant de 160 à 200 000€... Elle atteint 60% du budget théâtre !!!!

Compte ville. Impôts, taxes et Dotation de Solidarité Urbaine contribuent pour plus de 50% à l'augmentation des recettes de fonctionnement. Observons : légère augmentation des charges du personnel et ***explosion de la sous-traitance générale qui a bondi de 70% sur 1 an et de 175% sur 2 ans.*** Ralentissement très sensible des investissements : 4,18M€ en 2009, 4,34M€ en 2010, 2,94M€ en 2011. La gestion de la ville est facilitée par l'augmentation des recettes suite à la hausse des taux communaux. Sommes perçues au titre de l'impôt : 2,73 M€ en 2008, 3,54 M€ en 2009, 3,63 M€ en 2010, 3,83 M€ en 2011. ***Le groupe UDSA a demandé une diminution du taux de la taxe d'habitation.*** Les impôts ? Votre argent !!

Une bonne gestion voudrait que l'on fasse le maximum avec le minimum et non l'inverse. Ne vous laissez pas abuser en 2012 et 2013 !!!! Rendez-vous en 2014.

L'équipe des élus de l'UDSA

Chronique remise le 13/08/2012 à la demande du Sce Communication

Les propos de cette tribune n'engagent que leurs auteurs.

Hommage

Au revoir Elie Marsy

Tantôt surnommé le taureau des Flandres eu égard à son corps d'haltérophile, tantôt de Cafougnette pour sa verve et ses facéties, il avait remporté près de 150 courses dans les années 1950. Le cycliste Anzinois Elie Marsy a tiré sa révérence le 6 juillet dernier alors qu'il s'apprêtait à fêter ses 91 ans. Il laissera dans les mémoires le souvenir d'une carrière sportive exceptionnelle et d'un homme passionné qui ne manquait pas d'humour. Pour preuve son interview dans le bulletin n°39 paru en novembre 2010 à l'occasion de la naissance d'une course qui porte aujourd'hui son nom, le Prix Elie Marsy : *«Alors, une course à votre nom, qu'est-que cela vous fait ? Beaucoup pensent que je suis mort. Je suis donc content d'être vivant !»*

Carnet de vie

Naissances du 21 mai au 5 août 2012

AITICHE	Sabri
BATON	Maëly
BEULQUE	Innaya
BUCHEZ	Loukas
CHOTEAU	Yanis
CIRLINCIONE	Fabio
COKELAER	Axel
DRUART	Guelord
FEHRING	Victor
GILLOT	Nolan
IKHARRAZEN	Niâmate
JILLALI	Ayem
KRALY	Loudjack
LAHLAH	Célian
LAHLAH	Sébastien
LEMAIRE BUCHET	Emy
LUKASIK--HILPIPRE	Lucas
MANAI	Ayman
MANAÏ	Mohamed-Amine
MARIN	Lélya
MAZZOTTI	Cassiopée
MONE	Léo
MOURY ROBIN	Gabin
MOUSSAVOU DEBIEVE	Thalie
MUSMAQUE	Ambre
OUAZGHIRI	Sana
PETIT	Baptiste
QUENON	Leyna
REVERSE	Katya
ROSELLE	Maëlys
VINCENT	Zoé
WILLIAME	Emma

Décès du 21 mai au 5 août 2012

BEULQUE	Patrick
BLARY	Simon-Pierre
BLAUWART	Renée
BOUCLY	Denise
BOULANGER	Victor
BULTEZ	Roger
CHAMBORD	Marie
COLMANT	Jules
DELANDIER	Jean-Pierre
DELOTTERIE	Stanislas
DEMARLIERE-VERRIEZ	Donovane
DI MICHELE	Albert
FOULON	Denise
GOURBA	Boujemaa
GRARD	Palmyr
GUMEZ	Yves
HAVEZ	Louise
LADRIERE	Andrée
MARSY	Elie
MERIAUX	Martine
MILLOTTE	Joselyne
NIEWIADOWSKI	Tadé
PAYEL	Rolande
SEMAIL	Gisèle
SIMON	Frédéric
TOURNEUR	Louise
VILLAIN	Georgette
YADDADEN	Belaïd

* Les informations présentées dans le carnet de vie sont purement informatives et n'ont aucune valeur "officielle". Par ailleurs, compte tenu des délais de parution du magazine, il se peut que certains noms n'y figurent pas. Veuillez nous en excuser.

Anzin magazine N°48
septembre - octobre 2012

Anzinfos
Agenda bimestriel

Directeur de publication : Pierre-Michel BERNARD
Rédaction : Nadège COMORET
Conception graphique : Damien ROGER
Impression : Impression Directe
Distribution : services municipaux
Ce journal est édité en 7000 exemplaires

ANZIN

Samedi 22 septembre 2012

de 10h à 19h

place Roger Salengro // Entrée libre

FORUM des ASSOCIATIONS

À L'ASSAUT DES ASSO !

- *Une soixantaine d'associations*
- *Des démonstrations sportives et culturelles*
- *Des échanges sur leurs actions et leurs activités*

Une Mine d'énergies

Directeur de la publication : Pierre-Michel Bernard - Conception/Réalisation : service Communication.